

Votez pour le programme de la

NUPES

au Sénat

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre candidature à l'élection sénatoriale dans notre département du Lot-et-Garonne. Notre liste porte une opposition résolue aux politiques d'Emmanuel Macron et propose une alternative fondée sur le programme partagé de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale.

Conforter la place et les moyens de la commune

- Au Sénat, nous œuvrerons à conforter la commune comme échelon de base de la démocratie en France. Nous nous opposerons à sa remise en cause au profit d'institutions éloignées de nos concitoyens comme les métropoles et grandes régions.
- Pour que la commune puisse jouer son rôle, pour un maillage fin et égalitaire de l'ensemble des territoires, il est nécessaire de redresser les dotations et de réaffirmer le principe de libre administration.

Indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation

- Hausse de l'énergie, dégel du point d'indice, renchérissement des chantiers, prix des denrées... les communes ont vu leurs dépenses augmenter de plus de 12%. Dans le même temps la DGF n'a augmenté que de 320 millions d'euros alors qu'il aurait fallu 4 milliards pour compenser les effets de l'inflation.
- Au Sénat nous nous battons pour indexer la DGF sur l'inflation, comme c'était le cas jusqu'en 2010.

Appliquer le tarif réglementé de l'électricité aux collectivités

- En mai dernier, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi sur EDF. Dans ce cadre, plusieurs amendements des députés LFI-NUPES mais aussi LR ont été adoptés sur la question du tarif réglementé de vente d'électricité (TRVE). Ainsi, les députés ont voté, contre l'avis du gouvernement, l'extension des tarifs réglementés aux TPE-PME, aux bailleurs sociaux ainsi qu'aux collectivités et EPCI de moins de 50 000 habitants.
- Nous nous engageons à tout faire pour que le Sénat mette rapidement ce texte à son ordre du jour pour l'adopter de façon conforme.

VOS CANDIDATS
**LOT-ET-GARONNE
UNION POPULAIRE
ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE**

TITULAIRE



Monique VADROT

Retraitée
64 ans
Marmande

SUPPLÉANT



Baptiste LUACES

Médecin
42 ans
Port-Sainte-Marie

Une gestion publique et décentralisée de l'eau en gestion citoyenne et communale ou intercommunale au plus près de la « source ».

- L'eau est vitale pour l'Humanité. La protéger est donc un enjeu à la fois planétaire et local. Le maire et la commune sont les mieux placés pour être les garants d'une bonne gestion. Pour lutter contre son accaparement par des intérêts privés et veiller aux nécessaires entretiens des réseaux qui permettront d'éviter les gaspillages, nous sommes favorables à sa gestion publique.
- Au Sénat nous proposerons de développer un service public articulé autour de régies publiques locales permettant un bon niveau d'implication des usagers. Dans ce cadre, nous défendrons une tarification progressive et différenciée selon les usages. Nous sommes également partisans de renforcer la liberté des communes à être à nouveau titulaires des compétences eau et assainissement. Nous œuvrerons pour qu'un Haut commissariat à l'eau et à l'assainissement coordonne une politique globale et transversale en appui aux communes.

Notre programme : celui de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

- En votant pour notre candidature, vous vous prononcerez pour le programme de la NUPES et ses 650 mesures pour le progrès social, la bifurcation écologique par la planification, le partage des richesses, le développement des services publics, la Sixième République.
- Au Sénat nous ferons tout pour abroger la retraite à 64 ans, réforme injuste et injustifiée qui a entraîné un mouvement social parmi les plus puissants de ces 50 dernières années. Le droit à la retraite est un juste retour des choses après une vie de travail. Dans nos villages et nos villes aussi, la retraite est précieuse car c'est souvent l'occasion de s'investir dans les associations ou au conseil municipal.

Dans le Lot-et-Garonne, nous défendons

- **Le développement de services publics de proximité** (les bureaux de poste, les caisses de retraite, la CAF, la MSA, la CPAM et tous les autres). Nos élus se battent pour rétablir les multiples guichets de proximité fermés alors que la fracture numérique frappe notre département.
- **L'accès aux soins pour toutes et tous par la régulation de l'installation des médecins.** L'offre globale de soins doit répondre aux besoins de notre département.
- **L'arrêt du projet de LGV**, qui avantage les interconnexions entre métropoles, sacrifie des terres agricoles, et accapare des fonds qui devraient être affectés en priorité aux besoins des Lot-et-Garonnais comme à l'entretien et à la pérennisation des lignes et trains du quotidien (TER, Intercités).

Notre bulletin
de vote



SÉNATORIALES - LOT-ET-GARONNE - 24 SEPTEMBRE 2023

Votez pour le programme de la
NUPES
au Sénat

**LA FRANCE
INSOUMISE**
MEMBRE DE LA NUPES

VOS CANDIDATS LOT-ET-GARONNE
UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

TITULAIRE

Monique VADROT



Retraitée
64 ans
Marmande

SUPPLÉANT

Baptiste LUACES



Médecin
42 ans
Port-Sainte-Marie